



ENTRE LA COTTE MONTAGNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALEX**

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX, LE VINGT-TROIS JUILLET, LE CONSEIL MUNICIPAL d'ALEX (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Claude CHARBONNIER, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : le 17 juillet 2026

Membres élus : 15 – membres en fonction : 15

Les membres présents (13) : Claude CHARBONNIER, Mireille CHAPUS, André BOCHET-CADET, Christopher BISSCHOP-BOUCARDEY, Aude BARANNE, Yoann BOLLARD, Emilie BRUNET, Isabelle BELLEVILLE, Guillaume PERISSE, Julie FAVRE-BONVIN, Estelle VERDIER, François MARGUERET, Emmanuel PIEGAY ;

Procuration (0) :

Absents (2) : Jérémy BROSSEAU, Bouchra CHOMBART ;

Guillaume PERISSE a été élu secrétaire de séance.

N°2026/061-23/07

Objet : FINANCES - SUBVENTION 2026 – Association ALEX ATHLE

Rapporteur Claude CHARBONNIER

Dans le cadre de l'élaboration du budget 2026, et de l'attribution d'une subvention aux associations d'ALEX, le maire sollicité par les associations a demandé à chacun, copie de l'assemblée générale et des comptes financiers de l'année antérieure ou copie des statuts de l'association dans le cas d'association nouvelle.

L'Association ALEX ATHLE nouvelle association n'a pas fourni les documents avant la date du conseil municipal du 14 avril 2026.

Ainsi, la délibération N°2026/022-14/04 portant attribution d'une subvention d'un montant de 500€ aux associations de la Commune ne mentionne pas le versement pour l'Association ALEX ATHLE.

Considérant les documents présentés depuis le 14 avril 2026,

Considérant que la prévision budgétaire au compte 65748 est suffisante,

Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention d'un montant de 500 € à l'association ALEX ATHLE.

Entendu l'exposé de Claude CHARBONNIER

Sur proposition du Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à main levée, à l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** de verser une subvention de 500 € à l'Association ALEX ATHLE ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Claude CHARBONNIER

*Le secrétaire de séance
Guillaume PERISSE*



LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION
EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 28/07/2026
ET PUBLICATION LE 28/07/2026

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Mairie de ALEX
Utilisateur : VERNAZ Sandrine

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL2026061
Objet :	SUBVENTION 2026 ASSOCIATION ALEX ATHLE
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-07-23 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10.1 - Subventions et secours
Identifiant unique :	074-217400035-20260723-DEL2026061-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 074-217400035-20260723-DEL2026061-DE-1-1_0.xml	text/xml	906 o
Document principal (Délibération) Nom original : DEL2026.061 SUBVENTION ASSO ALEX ATHLE.pdf Nom métier : 99_DE-074-217400035-20260723-DEL2026061-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	85.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 juillet 2026 à 08h08min08s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 juillet 2026 à 08h08min08s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 juillet 2026 à 08h08min09s	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 juillet 2026 à 08h08min31s	Reçu par le MI le 2026-07-28